

Conseil local de développement

Valence-Drôme-Ardèche-Centre



« Comment entreprendre autrement avec l'économie sociale et solidaire ? »

**Découverte de l'économie sociale et solidaire
sur le territoire Valence Drôme Ardèche
Centre (ValDAC)**

Bilan des rencontres

Animation du Conseil Local de Développement Valence-Drôme-Ardèche Centre
SMEOV Château du Bousquet
07800 Saint Laurent du Pape
Tél. : 04.75.60.77.84 ; Mail : cld.valdac@orange.fr
Site Internet : www.valdac.fr

Les 4 rencontres ont été organisées dans le cadre d'un cycle de manifestations sur l'économie sociale et solidaire, organisée par la Région Rhône-Alpes à la fin de l'année 2007. Elles étaient animées par le Conseil Local de Développement Valence Drôme-Ardèche Centre (ValDAC). Elles n'auraient pu exister sans l'implication de Michel CHAUDY, membre du bureau du CLD qui les a impulsés, et la présence de Nadège DALLARD, animatrice, qui les a organisées. De nombreux partenaires ont accepté de participer et de présenter des témoignages lors des réunions. Le présent fascicule a pour objectif de rendre compte du contenu des débats, qui mériteraient d'être poursuivis et approfondis dans les années qui viennent.

Le programme mettait en évidence l'organisation de 28 manifestations au niveau régional, dont 10 en Drôme-Ardèche. Surprenante vitalité du secteur dans ces deux départements, habituellement considérés comme « en retard » par rapport au reste de la région. C'est que l'économie sociale et solidaire y a une histoire dense. Partant des coopératives ouvrières romaines de la fin du 19^e siècle, en passant par l'aventure valentinoise de la coopérative « Boimondau » (Boitiers de montres du Dauphiné) et de son charismatique leader Marcel BARBU, elle représente plus de 11% des emplois du territoire¹, avec des taux allant de 14 à 20% dans les zones rurales.

Un secteur économique important, mais ignoré

Au fil des soirées s'est confirmée la grande diversité des situations de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle est le fait d'entreprises multiples, dans des secteurs tels que l'agriculture, le tourisme, les services, l'industrie, la culture etc. Il s'agit de coopératives, de mutuelles et d'associations présentes sur le territoire, parmi lesquelles figurent plusieurs entreprises emblématiques du développement local telles qu'Ardelaine à Saint Pierreville, plusieurs SCOP dans le domaine culturel (cinéma, théâtre), et des associations intervenant dans l'insertion et l'aide sociale.

Des questionnements contemporains

A l'origine, les sociétaires sont le plus souvent confrontés à des problèmes identiques, ils les partagent et réalisent ensemble une action collective pour y répondre. Elles reposent sur des principes, mettant en avant des valeurs et principes partagés. C'est ainsi que la primauté de l'homme sur le capital est affirmée au travers du principe « un homme égal une voix ». A une heure où la compétition est présentée comme un moteur unique de l'action, l'économie sociale et solidaire met en évidence une capacité à introduire du sens.

De plus, avec un principe de non redistribution des bénéfices, les excédents deviennent des réserves non partageables, permettant de financer des actions de développement local. En associant fortement la dimension sociale et économique, et en intégrant les problématiques

1 CBE du Grand Valentinois, INSEE, mai 2005, L'Economie Sociale et Solidaire du Bassin d'Emploi du Grand Valentinois

environnementales, elle devient un acteur incontournable d'une économie durable.

Des enseignements à méditer

Des 4 manifestations organisées par le CLD, plusieurs enseignements peuvent être mis en exergue :

- L'économie sociale et solidaire : c'est mutualiser, associer, coopérer. Ses acteurs se éprouvent le besoin de se retrouver pour échanger, mutualiser des problèmes partagés, coopérer sur des projets locaux et se former ;
- Les structures de l'économie sociale et solidaire s'attachent à placer au centre des préoccupations le développement du territoire. Elles mettent en évidence, mobilisent, mutualisent des ressources qui sont spécifiques au territoire, ce qui rend leur délocalisation quasiment impossible. Parmi ces ressources, on peut citer les paysages, les patrimoines, les produits agricoles mais aussi les savoir faire locaux ;
- Les entreprises de l'économie sociale et solidaire innovent. A une heure où la technologie est présentée comme la seule forme d'innovation, elles montrent que la réunion d'acteurs d'origines diverses autour de valeurs partagées, peut être un socle de base au développement d'activités nouvelles et d'emplois. Elles rappellent ainsi l'importance du travail collectif et de la créativité en groupe pour entreprendre ;

Enfin les entreprises de l'économie sociale et solidaire ne revendiquent pas de supériorité quelconque par rapport à d'autres formes d'entreprise. Elles demandent avant tout à être considérées comme telles, et montrent au quotidien qu'elles développent des partenariats et des coopérations avec le tissu économique local.

LE CADRE ET LES OBJECTIFS DES MANIFESTATIONS

Michel CHAUDY

Membre du bureau du CLD

Le Conseil Local de Développement Valence-Drôme-Ardèche-Centre est un organe consultatif créé par la Région Rhône-Alpes en accompagnement de sa politique d'aménagement du territoire. Celui-ci accompagne en effet la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du CDRA, en assurant la mobilisation de la société civile. Véritable lieu d'échange et de propositions, le CLD représente l'organe de la démocratie participative, aux côtés de la démocratie représentative des élus.

Le CLD ValDAC a ainsi profité de cet appel à projet pour favoriser la connaissance de l'économie sociale et solidaire. Il a organisé quatre manifestations dans le cadre des Rencontres Solidaires, visant à faire connaître les différents statuts des structures de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives), ses métiers ainsi que la diversité des activités au sein du territoire ValDAC.

Le programme des manifestations

Le jeudi 11 octobre au Temple des Baraques à Saint Apollinaire de Rias : une projection-débat « Valorisation et développement du patrimoine culturel local », **avec les partenaires** : Association Les Rias, Editions REPAS, ARTILUD. Cette manifestation a accueilli une vingtaine de participants.

Le jeudi 25 octobre dans les locaux de la SCOP Ardelaine à Saint Pierreville : un atelier de mise en situation « L'économie sociale et solidaire en pratique », **avec les partenaires** : SCOP Ardelaine, Association Les Bergerades. Cette manifestation a accueilli une dizaine de personnes.

Le jeudi 15 novembre dans les locaux de l'antenne Drôme Rovaltain de la Région Rhône-Alpes : une table-ronde « Les outils de l'économie sociale et solidaire au service des agriculteurs », **avec les partenaires** : Fédération des CUMA 26, Service de Remplacement de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, Terre de Liens, Solidarité Paysans Drôme. Cette manifestation a accueilli 21 participants.

Le jeudi 6 décembre à la salle des fêtes « L'atelier » de Chanéac : une conférence « Penser autrement le tourisme », **avec les partenaires** : Accueil Paysans Ardèche, Gîtes de France Drôme, Patrimoine Huguenot d'Ardèche. Cette manifestation a accueilli 27 personnes.

Les apports de ces manifestations

Le CLD ValDAC s'est attaché à réellement coller au thème général des manifestations « comment entreprendre autrement avec l'économie sociale et solidaire ? » en débutant chaque manifestation par un rappel de la démarche de la région et donner la définition de l'Economie Sociale et Solidaire. Les diverses animations ont permis de mettre en lumière les spécificités de l'économie sociale et solidaire par le biais d'interventions de différents partenaires, structures de l'ESS, qui se sont attachés à démontrer concrètement leur

participation à l'ESS.

Ces manifestations ont permis à la fois de communiquer sur l'économie sociale et solidaire, et de mettre en perspective ses apports pour les personnes et pour le territoire. Elles ont été le fruit d'échanges riches et fructueux entre les participants et les intervenants, ayant permis une réflexion constructive sur l'importance du secteur au sein du territoire.

La communication autour de ces rencontres

Le CLD ValDAC a réalisé d'importants efforts en terme de communication autour de ces manifestations. Le CLD a ainsi diffusé l'information le plus largement possible (voie Internet, distribution de plaquettes et d'affiches dans les offices de tourisme,...), il a diffusé de nombreux communiqués de presse et a été sollicité par divers médias du territoire pour effectuer des interviews en retour des communiqués.

Toutefois, cette communication s'est avérée le plus souvent inopérante. Le CLD reste une instance largement ignorée par les médias locaux. Cela est certainement lié à la jeunesse de la structure, mais aussi à de nombreuses interrogations sur la pertinence de son territoire d'action. La communication engagée au niveau régional, a été perçue comme insuffisante, car limitée à l'édition tardive d'un dépliant, sans relais effectif auprès des grands médias régionaux (TV, presse). D'autre part, le logo proposé « Rencontres Solidaires » n'est pas suffisant pour comprendre que c'est d'économie qu'il s'agit.

Le Contenu du dossier

Ce dossier d'informations contient les comptes-rendus des différentes manifestations auquel ont été annexées le diagnostic réalisé par le Comité de Bassin d'Emploi et par l'INSEE sur la place de l'Economie Sociale et Solidaire, sur le bassin du « grand valentinois » qui ne représente, bien sûr, qu'une partie du territoire Valence Drôme Ardèche Centre. Il sera diffusé auprès de l'ensemble des membres du CLD, des élus membres du Comité de pilotage du Contrat de Développement Rhône-Alpes et des partenaires locaux, ainsi que des médias du territoire.

LE COMPTE RENDU DES MANIFESTATIONS

Nadège DALLARD

Animatrice du CLD

Première manifestation, le 11 octobre 2007 : rencontre autour de la culture à Saint Apollinaire de Rias

La première des quatre manifestations s'est déroulée autour du thème : « *Valorisation et développement du patrimoine culturel local* ». Dans ce cadre, le CLD ValDAC proposait d'élaborer des réponses avec le public autour de la projection d'un film suivi d'un débat. A partir du visionnage du film-outil « Résistances » des Rias (projet Démocratie participative) réalisé par Virginie Martinez (avec l'appui des commissions Citoyenneté et Vidéo), l'idée de la manifestation était de pouvoir réfléchir et débattre autour de « *quelles voies pour le renforcement de l'Economie Sociale et Solidaire ?* ».

Introduction à la réunion

Le Conseil Local de Développement Valence-Drôme-Ardèche-Centre a profité de l'appel à projet de la Région Rhône-Alpes pour aller à la rencontre des citoyens de son territoire.

Le projet du CLD dans le cadre des Rencontres Solidaires consistait en un voyage à trois dimensions afin de faire connaître les activités de l'économie sociale et solidaire, la diversité du territoire ainsi que les statuts de l'ESS.

Quelques points de référence de l'économie sociale et solidaire ont été mis en exergue. Les coopératives, les mutuelles et les associations constituent les trois familles de l'ESS. En terme de poids de l'ESS sur la Région Rhône-Alpes, ce secteur représente plus de 10 % des emplois et jusqu'à 20 % dans le Sud de l'Ardèche. Enfin, les entreprises de l'ESS défendent des spécificités : une adhésion volontaire ; un homme = une voix ; un bénéfice non partageable et la non propriété patrimoniale des individus sur l'outil de production.

Les partenaires de la manifestation

- Les éditions REPAS (représentés par Gérard BARRAS) représentent des Réseaux d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires). Leur philosophie est de faire vivre la lecture et l'écriture en allant chercher des expériences d'entreprises originales en France.
- L'association Les Rias (représentée par Jacqueline CIMAZ et Fatima MANA) a été créée en 2003 pour l'animation et la création culturelles en milieu rural et le développement des valeurs laïques sous toutes formes possibles, dont la parité hommes-femmes. Un point fort au sein de l'association est de pouvoir conjuguer qualité culturelle, artistique et scientifique avec l'implication de la population. En 2006, un projet démocratie participative a été mis en place autour de l'implication de la population dans la création artistique, d'interrogations sur une culture de la démocratie participative, de la création de nouveaux liens sociaux,...

Témoignages des participants

Après le visionnage et un temps d'échange autour du film-outil « Résistances », les divers participants à cette réunion ont pu apporter leurs témoignages au sein de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de la valorisation et du développement du patrimoine culturel local. La création d'une SCOP dans le but de sauvegarder et de valoriser les patrimoines ou encore la réhabilitation des terrasses ardéchoises ont été des expériences évoquées par les participants.

Les échanges entre le public et les intervenants ont permis de mettre à jour que l'idée de transmission du patrimoine entre les générations apparaît primordiale. Celle-ci permet de conserver et faire vivre la mémoire et les valeurs collectives, à condition que les personnes puissent s'impliquer dans des activités de création renouvelant et développant ce patrimoine. Ceci exige la création d'emplois d'animateurs et des moyens pour l'intervention d'artistes.

Les échanges de cette soirée s'articulaient autour de la réflexion suivante : une activité de valorisation et de développement du patrimoine rural peut-elle permettre de créer de l'emploi ? Les diverses expériences relatées ont permis de nourrir cette réflexion : la mise en évidence du patrimoine peut favoriser un tourisme de qualité, par exemple (création d'emploi de guides grâce à la valorisation et au développement du patrimoine). Il existe une induction de cette valorisation sur la possibilité de créer des emplois.

Les conclusions

- L'économie sociale et solidaire : c'est mutualiser, associer, coopérer.
- Volonté de faire vivre, de mettre en évidence et de fructifier le patrimoine ; volonté de conserver et de transmettre l'histoire ; volonté de recueillir des témoignages, des souvenirs ; volonté de ne pas perdre et de transmettre la mémoire collective... de fortes volontés et d'importantes implications des personnes comme point de départ à l'émergence des projets sur un territoire.
- L'importance de conjuguer implication de la population, savoir-vivre et patrimoine local avec des compétences en terme d'expertise pour un gage de qualité (artistique, scientifique,...) permet de construire des projets d'avenir pour le territoire.
- Les relations intergénérationnelles et une politique d'aménagement du territoire active constituent des aspects importants dans la valorisation et le développement du patrimoine culturel local.
- La création d'activité comme résultat des volontés et de l'implication des personnes représente le socle des réflexions à mener sur le développement et la création d'emplois : évaluer les possibilités que ces activités puissent créer de l'emploi et faire vivre des personnes (exemple de la création d'emploi de guides dans le secteur du tourisme).
- L'économie sociale et solidaire représente un secteur en développement, riche de potentialités. Entre engagement bénévole et création d'emplois, il n'y a pas opposition mais au contraire complémentarité et possibilité d'enrichissement mutuel.

Seconde manifestation : le 25 octobre 2007, rencontre autour de la formation à Saint Pierreville

Cette seconde réunion s'est déroulée dans les locaux de la SCOP Ardelaine à Saint Pierreville, représentée par Gérard et Béatrice BARRAS, les gérants. Cet atelier de mise en situation « *L'économie sociale et solidaire en pratique* » devait amener le public à prendre en compte

dans la réflexion, les spécificités de l'économie sociale et solidaire, des conditions de travail collectif et des intérêts locaux ; à travers l'exemple de la SCOP de l'Ardelaine.

Les caractéristiques de la SCOP Ardelaine s'inscrivent pleinement dans les spécificités de l'économie sociale et solidaire. L'objectif premier développement local, le travail collectif, la créativité en groupe, la mutualisation des moyens ainsi que le soutien au tourisme local constituent les lignes de forces de la SCOP de l'Ardelaine.

Une conclusion essentielle s'est dégagée de ces échanges, celle de la nécessité absolue pour vivre au pays et servir le pays de trouver des solutions dans les ressources et les contraintes du territoire.

Troisième manifestation : le 15 novembre 2007, rencontre autour de l'agriculture à Valence

Cette troisième réunion autour de l'économie sociale et solidaire s'est déroulée dans les locaux de l'antenne Drôme Rovaltain de la Région Rhône-Alpes, sur le thème « *Les outils de l'économie sociale et solidaire au service des agriculteurs* ».

Introduction à la réunion

La réunion a débuté par le rappel de l'appel à projet porté par la Région et par la démarche du CLD, de profiter de cette initiative pour aller à la rencontre des citoyens de son territoire (par Michel CHAUDY).

Les structures partenaires de cette réunion

Pour cette troisième réunion, le CLD ValDAC avait convié diverses structures à caractère agricole participant à l'Economie Sociale et Solidaire :

- Solidarité Paysans Drôme représentée par Michel TROULLIER (Président) et Odile LEIBENGUTH (Médiatrice) ;
- Terre de Liens représentée par Elsa VIDON (Animatrice) ;
- La Fédération des CUMA de la Drôme représentée par Cédric CHARRIER (Chargé de mission) et Olivier RAILLON (Président) ;
- Les Services de Remplacements de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche représentée par Michel GAY (Président).

Jean-Pierre CARDI (Directeur du Lycée Le Valentin à Bourg les Valence) a animé cette table-ronde, qui a laissé une place majeure au débat pendant son déroulement.

Solidarité Paysans Drôme

L'intervention de Solidarité Paysans Drôme (SPD) a débuté par un rappel historique de la création de l'association. Solidarité Paysans Drôme représente une association départementale créée en 1989, par des agriculteurs qui rencontraient des difficultés : ils voulaient réfléchir ensemble, tenter de résoudre leurs problèmes (crise bovine, porcine et avicole). Plusieurs d'entre eux ont du quitter l'agriculture. Ce sont alors d'autres agriculteurs (sans difficulté) qui dans une démarche de solidarité, geste d'entraide, sont venus renforcer et dynamiser

l'association.

Solidarité Paysans Drôme (SPD) participe à l'Economie Sociale et Solidaire de deux manières :

1/ Ce sont des agriculteurs bénévoles (secondés par les médiatrices) qui interviennent auprès d'autres agriculteurs, ce qui confère à cette action une dimension particulière, solidaire, « entraide ». Les exploitations rencontrées sont pour la plupart fragiles économiquement et nécessitent, au moins temporairement, une approche sociale. Plus précisément, SPD intervient auprès d'agriculteurs bénéficiaires du RMI, pour un suivi insertion en convention avec le Conseil Général.

2/ L'accompagnement des agriculteurs qui font appel directement à SPD pour les aider à résoudre leurs difficultés, représente la part la plus importante de l'action de SPD. La situation de ces exploitations oblige souvent à faire des démarches urgentes pour préserver leur avenir, pour que l'agriculteur garde sa liberté de décision.

La finalité est bien de donner une chance au maintien de ces exploitations dans des conditions acceptables. La réorientation professionnelle doit quelquefois être envisagée et soutenue.

Solidarité Paysans Drôme apporte aux agriculteurs l'écoute, la discussion, le recul, l'aide et l'entraide. Et, plus largement, apporte à l'agriculture le maintien d'un tissu local, le maintien de structures et de personnes sur le territoire ou encore une meilleure connaissance des spécificités locales.

Terre de Liens

Terre de Liens représente une association créée en 2003 pour l'accès collectif et solidaire au foncier. Les principes de la Charte de Terre de Liens ont été explicités. Tout d'abord, soutenir des projets socialement, écologiquement et économiquement durables (agriculture biologique/biodynamique, projets collectifs,...). Ensuite, encourager les dynamiques collectives et solidaires en milieu rural et périurbain (solidarité rural/urbain, entre générations, entre milieux socioprofessionnels,...). Et enfin, renforcer le débat sur la gestion de la terre par des actions.

L'action de Terre de Liens se concentre autour de trois axes : l'appui aux structures collectives (mise en réseau, l'animation territoriale sur le foncier et des capitaux à destination du foncier), l'animation territoriale sur le foncier (information et mobilisation sur les problèmes d'accès au foncier et de préservation des espaces agricoles) et des capitaux à destination du foncier (mise en place d'outils de finance solidaire).

Puis, quelques projets soutenus par Terre de Liens en France (SCI Terres Fertiles, GAEC Champs Libres,...) et en Rhône-Alpes (Ferme de Chalonne,...) ont permis de clôturer cette intervention.

La Fédération des CUMA de la Drôme

L'intervention a commencé par un rappel de l'objet des CUMA, soit les prestations de service à ses adhérents pour usage exclusif de leurs exploitations de mise à disposition de matériel agricole, d'immeubles, d'équipements et d'ateliers ; et la reconnaissance de groupement d'employeur (mise à disposition de personnel).

La présentation s'est poursuivie par un rappel historique autour de la constitution des CUMA, qui ont été créées en 1945. Le contexte était le lendemain de la seconde guerre mondiale avec la réorganisation et la modernisation de l'agriculture, la mise en place d'un réseau coopératif agricole (FNCUMA) et la création par l'Etat de bon d'achat de matériels agricoles. Le rôle conféré au CUMA résidait dans la vulgarisation du machinisme et les difficultés liées à la formation des agriculteurs.

Dans les années 1970, la productivité s'est développée avec le démarrage du marché commun, la mécanisation généralisée de l'agriculture et la vulgarisation agricole (liens entre recherche et agriculteurs par techniciens).

A la fin des années 1970 / début des années 1980, les évolutions notables sont la mécanisation collective de l'agriculture (tracteurs de forte puissance), la structuration des FDCUMA, la mise en place progressive des fédérations régionales, la création d'une presse spécialisée (Entraid'), ainsi que la mise en place des premiers salons.

Trois phases peuvent ainsi être identifiées :

- 1^{ère} phase de mécanisation collective avec les équipements lourds (moissonneuses-batteuses, ensileuses, ...)
- 2^{ème} phase de mécanisation collective avec le travail du sol, les semis, les traitements, la viticulture. L'utilisation de tracteur reste toutefois marginale car elle bouleverse l'organisation de l'exploitation individuelle (tracteur = indépendance, richesse, modernité).
- 3^{ème} phase (aujourd'hui) : trois performances des CUMA peuvent être mises en exergue : performance économique (matériel innovant, coût d'utilisation réduit, développement de l'emploi), performance sociale (mode de gestion coopératif, lieu de débat et d'échanges) et performance solidaire (tous coresponsables, développement de l'entraide).

Les coopératives agricoles

Les coopératives agricoles sont présentes dans toutes les filières. L'information des agriculteurs et le respect des adhérents sont aux soubassements des coopératives agricoles.

Les coopératives peuvent être considérées comme le « fer de lance de l'activité agricole », la « mère de toutes les coopératives ». Elles constituent un des acteurs importants de l'Economie Sociale et Solidaire.

Les Services de Remplacement de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

Un Service de Remplacement est un outil créé localement et géré bénévolement par des agriculteurs pour pouvoir être remplacé sur son exploitation en cas d'absence. Il existe en Ardèche depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, on en compte 11 sur le département : chacun couvre un territoire, une zone plus ou moins grande, qui va de quelques communes à quelques cantons. Et depuis une dizaine d'années, ces Services se sont regroupés au sein d'une Fédération Départementale.

Un Service de Remplacement est une association loi 1901, où les adhérents sont des agriculteurs qui se regroupent pour embaucher ensemble des salariés agricoles qui sont des remplaçants d'exploitation.

L'objet des Services de Remplacement est à la fois d'assurer la continuité, la pérennité de l'outil économique l'exploitation agricole en cas d'impossibilité de travail (accident, maladie, décès), et aussi de permettre à l'agriculteur de vivre socialement (se former, prendre des congés, profiter pleinement d'un congé maternité ou paternité, exercer des responsabilités professionnelles au sein de sa filière,...).

Il y a donc à la fois un volet économique (embauche de salariés mis à disposition pour le maintien de l'activité) et une utilité sociale (motifs prioritaires accident/maladie, solidarité entre agriculteurs d'un territoire). Cette vocation sociale est reconnue, et c'est à ce titre que les Services de Remplacement peuvent bénéficier dans certaines conditions d'aides publiques pour aider au financement des journées de remplacement.

L'objectif est de rendre accessible le remplacement au plus grand nombre. Que chacun ait la capacité de notamment s'occuper de sa santé, de sa vie professionnelle (formation) ou familiale.

Les Services de Remplacement permettent à l'agriculteur de vivre pleinement son métier et sa vie personnelle, de mieux s'intégrer parce qu'il peut accéder à un rythme plus proche des autres professions de son territoire.

Ils permettent à l'agriculture de se maintenir, et de se renouveler parce qu'avec des outils comme le Service de Remplacement, les agriculteurs peuvent parler à des jeunes, les intéresser à venir sur ces métiers (chef d'exploitation ou salariés), de leur parler de temps libre, d'avoir le choix de faire autre chose en plus de 'exploitation.

Les Services de Remplacement permettent au territoire, de développer son attractivité, de développer l'emploi car les agriculteurs bénévoles responsables de l'association et les agriculteurs utilisateurs du Service embauchent des salariés permanents : ils réfléchissent aux postes à proposer, que ce soit pérenne pour que les familles puissent d'installer et rester. D'où, une participation, une contribution à l'emploi durable localement.

En guise de conclusion

Au niveau de l'agriculture, nombre d'organisations illustrent une volonté historique de changer les choses, de transformer la société. L'aspect « innovation » dans l'économie sociale et solidaire peut être souligné, notamment par la réunion d'acteurs d'origines diverses. Ainsi, le développement de la filière des plantes Aromatiques et médicinales résulte de la réunion dans des structures coopératives, de néo ruraux qui maîtrisaient les marchés, et d'agriculteurs qui maîtrisaient les techniques de production et de transformation. De même, au travers de statuts innovants, certaines coopératives ont permis à des jeunes de s'installer, en transformant le travail fourni, en capital partagé. C'est le cas de l'Union des Jeunes Vignerons Récoltants de VERCHENY. Cela ne signifie pas que l'Economie Sociale et Solidaire ne connaisse pas d'échecs et de problèmes. L'histoire de la Drôme souligne un certain nombre de dérives coûteuses pour les sociétaires de certaines coopératives agricoles ou les collectivités, bien souvent liées à un défaut de gouvernance entre les agriculteurs et les salariés. Toutefois, elles ont permis d'accompagner les mutations de l'agriculture, et dans certains cas, de favoriser des diversifications des productions ou la fourniture de services répondant aux attentes des agriculteurs.

Quatrième réunion, le 6 décembre : Rencontre autour du tourisme à Chanéac

Cette dernière manifestation du cycle de réunion autour de l'économie sociale et solidaire

s'est déroulée à la salle des fêtes « l'atelier » de Chanéac, sur le thème « *Penser autrement le tourisme* ».

Introduction à la réunion

La réunion a commencé par un bref rappel de l'appel de la Région Rhône-Alpes et la volonté du Conseil Local de Développement Valence-Drôme-Ardèche-Centre de profiter de cet appel pour aller à la rencontre des citoyens de son territoire (par Michel CHAUDY).

Les spécificités de l'économie sociale et solidaire ont également été évoquées, comme à chaque début de réunion.

Les structures partenaires

- Solange TEYSSIER représentait Accueil Paysan Ardèche, un groupement de paysans qui prenant appui sur leur activité agricole, met en place un accueil touristique et social. Solange TEYSSIER est la trésorière départementale pour l'Ardèche.
- Marcel CHAIX a présenté l'activité de Gîtes de France en mettant en avant l'aspect production et l'aspect tourisme. En effet, il a souligné la place des gîtes pour l'agriculture. L'accueil chez les gîtes de France représente une autre façon de voir les vacances par le biais d'un accueil par et chez l'habitant. Ceci induit des échanges, des moments solidaires permettant à la fois d'aider les paysans dans leurs tâches quotidiennes et de vivre de véritables moments d'échanges solidaires.
- Didier PICHERAL représentait Patrimoine Huguenot d'Ardèche, une association, créée en 1995, qui permet de découvrir et de faire connaître l'histoire du Protestantisme en Ardèche.

Gîtes de France

Les grandes lignes de l'histoire de Gîtes de France ont été retracées. Lors de l'exode rurale dans les années 1950, un système solidaire s'est progressivement mis en place dans le sens où l'Etat a pris l'initiative d'aider les personnes à s'installer (rénovation de bâtiments,...). Ceci a été une première démarche solidaire entre l'Etat et les agriculteurs.

L'association Gîtes de France a ensuite été créée afin d'apporter un appui aux agriculteurs, favorisant ainsi les liens entre les personnes.

Une autre étape a été franchie par le regroupement avec la Région Rhône-Alpes afin d'être plus forts, de favoriser la communication, de faciliter la formation,... Gîtes de France représente ainsi le premier réseau mondial d'accueil chez l'habitant, avec un souci central : celui de rester indépendant.

Au fil du temps, il s'est ensuite exercé un lissage vers des personnes non agriculteurs mais rurales, une évolution « à la croisée des chemins ».

Gîtes de France s'inscrivait pleinement dans les spécificités de l'économie sociale et solidaire : un homme = une voix ; les mêmes avantages pour tout le monde. La préoccupation pour Gîtes de France Drôme est bien de rester une association et non de devenir une entreprise.

Toutefois, afin de maintenir l'association, un élargissement des personnes s'est réalisé (perte d'agriculteurs) avec en parallèle une augmentation de la gamme du confort au sein des gîtes.

Accueil Paysan

Cette association vient de fêter de son vingtième anniversaire. Il existe une fédération nationale (qui regroupe 600 adhérents) et plusieurs associations dans les pays étrangers. Les membres sont agriculteurs, retraités agricoles et acteurs ruraux. Accueil Paysan s'attache à diversifier son accueil (incluant l'accueil social en vue de la réinsertion des personnes, notamment).

Les difficultés rencontrées par Accueil Paysan peuvent être restituées de la façon suivante : la lente reconnaissance de cette association, l'obtention de financements ou encore la non-existence sur tous les départements d'Accueil Paysan.

Les apports de cette association pour les personnes sont l'ouverture et les rencontres entre des personnes aux horizons différents et le fait de voir et de comprendre la vie paysanne. Les apports pour le territoire sont notamment le maintien d'une vie en milieu rural.

Accueil Paysan participe ainsi à l'économie sociale et solidaire dans le sens où elle pratique notamment de l'accueil social, aidant ainsi les personnes les plus en difficulté à sortir de leur milieu et aller en vacances.

Patrimoine Huguenot d'Ardèche

Didier PICHERAL a présenté cette association, créée en 1995, qui permet de découvrir et de faire connaître l'histoire du Protestantisme en Ardèche.

L'idée de cette association est de faire connaître un pan de la mémoire du territoire, de faire de ce patrimoine culturel un élément touristique. A ce titre, l'association organise des randonnées, des découvertes, notamment autour de la Route des Dragonnades.

L'association organise des randonnées, effectue des recherches historiques, met en place des itinéraires, des circuits organisés accompagnés ou non. En ce sens, elle participe au tourisme alternatif (proposition d'une offre touristique thématique, donner du sens aux vacances des touristes,...).

La précision a été apportée que la participation aux randonnées est ouverte et gratuite. Il n'y a pas de logique économique dans la remise en état de la Route des Dragonnades. Un des intérêts principaux passe par la découverte du territoire.

Remarques / questions des participants et débat

- Quelle place pour l'éducation dans le tourisme solidaire (environnement, sauvegarde de la planète,...) ?

Un certain rôle éducatif, de sensibilisation peut être mis en exergue à ce niveau, notamment par la transmission de valeurs et de messages.

- L'importance de créer un réseau entre les hébergeurs et les associations de patrimoine a été mise en avant (rapprochement entre les partenaires locaux,...).

- La nécessité de s'occuper de l'Ardèche et de ses paysages a été soulignée, car les paysages sont la résultante du travail de l'homme sur son territoire.

- Une remarque a été formulée autour de la logique parfois consumériste prégnante dans le tourisme. Or, le tourisme doit s'inscrire dans l'aménagement du territoire, il représente un élément de la vie d'un territoire.

- L'importance de la volonté politique a été mise en exergue afin de créer une synergie pour traiter l'Ardèche dans son ensemble, revaloriser la diversité et les atouts de ce département.

- Le tourisme solidaire doit bénéficier des nouvelles technologies ; le tourisme social et solidaire n'est pas synonyme d'isolement. Les nouvelles technologies ne vont pas à l'encontre du tourisme solidaire.
- Un problème a été soulevé, celui du manque de foncier, malgré des aides à l'installation.
- Le tourisme solidaire, c'est accueillir autrement et également valoriser le patrimoine local. C'est partir de valeurs qui ne sont pas qu'économiques. C'est aussi l'importance du faire ensemble...

Marianne ORY, Conseillère Régionale, Rapporteur du CDRA ValDAC, a clôturé la manifestation de Valence en mettant en lumière que l'économie sociale et solidaire était « l'économie au service de l'homme et de la femme ». En Région Rhône-Alpes, l'ESS demeure très importante, notamment du fait d'une caractéristique spécifique de ces activités : une économie non délocalisable et reproductible. Marianne ORY a évoqué plus largement les valeurs de l'ESS à travers : le savoir-faire, le faire-savoir, le faire ensemble, la mise en commun, l'innovation, l'exigence de qualité, l'implication ou le militantisme, ou encore le partage ; dans la perspective d'agir ensemble pour le développement du territoire.